L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

JOURNAL OFFICIEL DU CONSEIL GENERAL —NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN 7 NOVEMBRE 1849

[illegible] par [illegible]GVE & WEISS[illegible], [illegible] rue [illegible] Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS:
MERCREDI MATIN, 7 NOVEMBRE.

ÉLECTION.

[illegible] électorale [illegible] à la Nouvelle [illegible] nous paraît si [illegible] abstentions [illegible] Les combinaisons produites [illegible] des candidats aux [illegible] fait beaucoup de mal à [illegible] Le vote eut été bien dif[illegible] pas été trompée si [illegible] question politique eût seule été soumise au [illegible] Mais ces commentaires sont inutiles: [illegible] de la campagne.

ELECTIONS.

N[illegible] nos lecteurs [illegible] vote de la paroisse [illegible] une autre co[illegible] vote de trois sections, les 5ème, 6ème et 7ème de la Seconde Municipalité, n'y [illegible] Nous ne l'avions pas encore reçu [illegible] de passer sous presse.

[illegible] des guilles [illegible] vif intérêt [illegible] donnons les chiffres, n'ayant conservé [illegible] que les deux candidats [illegible] populaire semble se concentrer.

DISTRICTS REPRÉSENTATIFS.

REPRÉSENTANS A LA LÉGISLATURE.

1er [illegible]	C. N. S[illegible], dem	400	Elu
	P. W. Farrar, whig	390	Elu
	[illegible]	385	
	W. W. Mathews, whig	369	
[illegible]	L. T. Parker, whig	725	Elu
	[illegible], whig	696	Elu
	W. [illegible], dem	663	Elu
	T. H. Shields, whig	685	
	[illegible], dem	654	
	G. W. Cross, dem	625	
3e [illegible]	[illegible], whig	....	
	C. M. [illegible], whig	....	
	[illegible], whig	....	
	[illegible], whig	....	
	[illegible], whig	....	
	[illegible] Curry, whig	....	
	Geo W. Cross, dem	....	
	[illegible], dem	....	
	[illegible], dem	....	
	[illegible], dem	....	
	T. O. Stark, dem	....	
	[illegible]	....	
4e [illegible]	[illegible], whig	538	Elu
	[illegible]	509	Elu
	W. [illegible], whig	542	Elu
	W. S[illegible], dem	430	
	W. [illegible], dem	454	
	W. S[illegible], dem	417	
[illegible]	[illegible], whig	773	Elu
	[illegible], whig	715	Elu
	[illegible]	711	Elu
	H. C. Castellano, whig	702	
	[illegible]	692	
	[illegible]	666	
6e [illegible]	[illegible], whig	603	Elu
	[illegible], whig	543	Elu
	[illegible], dem	531	
	[illegible]	511	
	[illegible], whig	517	Elu
	[illegible], whig	508	Elu
	P. E. [illegible], dem	30[illegible]	
	S. F. Davis, dem	30[illegible]	
	[illegible], whig	194	Elu
	[illegible]	186	[illegible]
	[illegible], whig	164	
	[illegible]	180	
	[illegible]	173	
	[illegible]	17[illegible]	
	[illegible], whig	7[illegible]	

[illegible]

COLLECTEURS ET ASSESSEURS.

[illegible]

RETOURS ÉLECTORAUX.

[illegible] dans nos colonnes [illegible] retours [illegible]

LE VOTE DE PLAQUEMINES.

Le steamer Montezuma, arrivé hier soir, nous a apporté les retours suivants de la paroisse Plaquemines. Les sont complets à l'exception de [illegible] Balize.

A [illegible], Walker a eu 115 voix, [illegible] 22, Lasère, 115 et Jackson 22; à la [illegible] 15 voix pour Walker, 69 pour [illegible] 12 pour Lasère, 70 pour Jackson; à [illegible] voix pour Walker, 18 pour De[illegible] Lasère et 18 pour Jackson. A [illegible] Walker a eu 26 voix, De[illegible], Lasère 27, Jackson 14. Poverty [illegible] Walker, [illegible], Declouet, 38, Lasère [illegible] Baylie [illegible] Walker 7, Declouet [illegible] Lasère 7, Jackson 32. Dotour des Anglais, W[illegible] voix, Declouet 16.

ST-BERNARD.

[illegible] Declouet a obtenu dans la paroisse St. Bernard 10 voix de majorité, sur [illegible] voix. Le gouverneur Johnson [illegible] de majorité en 1846.

JEFFERSON.

[illegible]

ASCENSION.

[illegible] paroisse Ascension, Declouet et Walker [illegible] 302 voix. Kenner a 4 voix [illegible] Plauché, et Bordelon 5 voix de plus [illegible] Bordelon [illegible], whig, a été élu sé[illegible] opposition. Winfield, whig, a battu [illegible] voix son concurrent, Ventress, pour la [illegible] des Représentans. Notre gain dans la paroisse est de 39 voix.

ST-TAMMANY.

Nous avons reçu tous les retours de St-Tammany excepté le vote de Bonfouca. La majorité de Declouet dans la paroisse est estimée à 90 voix. Notre gain y est de 137 voix depuis 1846. Gosselin, whig, a été élu représentant.

IBERVILLE.

On nous a transmis des retours complets d'Iberville. La majorité de Declouet est de 59 voix, gain—37. Kenner a eu dans la paroisse 72 voix de majorité, Bordelon 112, et Stewart, candidat pour le Congrès, 65. Deux whigs Watson et Blake, ont été élus à la Chambre. Clark a sans doute été élu sénateur par Iberville et Ouest-Bâton-Rouge.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES
TRANSMISES A L'ABEILLE.

Suite des nouvelles de l'Hibernia.

Immenses ventes de coton—Hausse sur le marché—Avis politiques—Turquie—Russie—Prusse—Allemagne.

Les dépêches suivantes nous sont parvenues hier. Elles sont extrêmement importantes.

Baltimore, 4 novembre.

L'*Hibernia* a lutté contre une succession constante de bourrasques, de Liverpool à Halifax.

LES MARCHÉS.

Il y a eu sur le marché aux cotons de Liverpool une hausse de 1/8 à 1/4 d. sur les cotes apportés par l'*Europa*. Les avis de Manchester ont contribué à donner plus de fermeté au marché en donnant l'assurance qu'une augmentation de prix sur les premières qualités pouvait être obtenue. Ces avis ont produit un excellent effet à Liverpool et ont déterminé une hausse. Dans les qualités américaines on a opéré à 1/2 d. d'augmentation sur les cotes de la semaine précédente. Il s'est traité à Liverpool dans la semaine précédent le départ du steamer 121,200 balles, dont 65,600 prises par les spéculateurs, 11,000 destinées à l'exportation et 64,800 achetées par les manufacturiers. C'est la vente la plus forte qui ait jamais eu lieu à Liverpool dans l'espace d'une semaine. Jamais encore les transactions n'étaient arrivées à un pareil chiffre.

Voici les dernières cotes: Fair Upland et Mobile, de 6 3/8 à 6 5/8 d. Le stock est de 437,000 balles contre 508,000 de la période correspondante de l'année dernière.

Le marché aux farines n'a pas subi de modification essentielle. Le blé vaut de 5 s. 4 d. à 5 s. 9 d. La farine est cotée 9 d. Le maïs reste ferme à 27 s. 6 d. et 28 s. Le maïs blanc commande de 28 s. 6 d. à 29 s. 6 d.

Les provisions américaines ont haussé de prix.

MARCHÉ MONÉTAIRE.—Les consolidés ont fermé à 91 3/4. Les effets américains ne sont pas très demandés; le 6 pour cent reste ferme à 5 1/2 et 6 de prime.

NOUVELLES POLITIQUES.

Les nouvelles de la Turquie n'ont encore rien de décisif. L'impression générale est que la Russie n'insistera pas sur sa demande d'extradition. Bem, Dembinski et d'autres officiers hongrois, qui étaient réfugiés sur le territoire [illegible] ont abjuré [illegible] le mahométisme. [illegible]

[illegible]

DEUXIÈME DÉPÊCHE.

Baltimore, [illegible] novembre.

La Russie et la Prusse ont conclu un traité en vertu duquel [illegible] se réservent la direction [illegible] de l'Allemagne [illegible] Chaque [illegible] d'Allemagne [illegible]

La [illegible]

Le [illegible] Havre.

TROISIÈME DÉPÊCHE.

Baltimore, 6 novembre.

Les journaux anglais par l'*Hibernia*, ont été reçus. Les ventes de coton à Liverpool dans la semaine écoulée au 13, ont été de 131,000 balles, dont 87,000 américaines. Le fair Upland et le Mobile sont à 6 3/8, fair Orléans 6 5/8. Le marché de Londres [illegible].

Au Havre, durant la semaine terminée le 13, les ventes ont été de 20,000 balles. Les prix ont haussé de 2 francs en plein sur ceux de la semaine précédente. Importé dans la semaine 1,800 balles.

A Anvers les demandes de coton sont bonnes, et l'article a haussé.

Quant aux nouvelles politiques, elles sont de quelque intérêt. Il y a eu des scènes terribles en Irlande. L'Autriche continue ses atrocités envers les Hongrois.

LA COALITION.—L'honorable SALMON P. CHASE est un des sénateurs de l'Ohio au Congrès des Etats-Unis. Il a été élu l'année dernière par les locofocos et les *freesoilers coalisés*. M. Chase est un violent abolitioniste. Le *Post* dit de lui que c'est un democrate dont l'hostilité à l'esclavage est ridicule. Voilà les fruits de la coalition que nous avons si souvent dénoncée.

ARRIVÉE DU STEAMER ANGLAIS.—Le steamer *Dee*, de la malle royale anglaise, a jeté l'ancre dans la baie de Mobile dimanche dernier, venant de la Havane et ayant à bord la malle des Antilles. La traversée du *Dee* de Southampton aux Bermudes a été plus longue que de coutume, et il a dû, en outre, faire deux jours de quarantaine à la Havane. Un grand nombre de passagers sont arrivés sur le *Dee*.

Les journaux de la Havane disent qu'il a régné une sécheresse extraordinaire dans certaines parties de Cube pendant tout le mois d'octobre, mais la canne n'a pas été affectée et elle promet, au contraire, un rendement extraordinaire. Tout est tranquille dans l'île.

On a appris par les dernières nouvelles du Mexique que Don Manuel Rejon, ancien secrétaire d'Etat, était mort, et que le général Vega avait donné sa démission de commandant-général de Tamaulipas. Le général Vega a résigné son poste à cause d'une difficulté qu'il a eue avec le gouverneur de l'Etat.

NOTRE MINISTRE A PARIS.—Nous lisons dans le *National Intelligencer*: —"Nos dernières nouvelles de Paris sont du 11 courant. M. Rush se disposait à partir. M. Rives, son successeur, n'avait pas encore été présenté, mais on sait qu'il sera accrédité sans difficulté. Le renvoi de M. Poussin n'est pas considéré comme une question nationale mais comme une affaire purement personnelle. Le nouvel envoyé, M. Bois-le-Comte, représente actuellement la France à Turin. Il se passera quelque temps avant qu'il arrive aux Etats-Unis."

AFFAIRE POUSSIN.—Voici ce que nous lisons dans la correspondance parisienne du *London Times* au sujet du différend survenu entre notre cabinet et M. Poussin:—"On ne croit pas ici, soit dans le public soit parmi les hommes en place, que la remise de ses passeports à M. Poussin soit suivie de conséquences désagréables. M. Poussin a été rappelé et son successeur désigné. Il y avait déjà quelque temps que le rappel du premier était chose décidée. La difficulté est donc en partie levée. Je ne sais pas si de plus graves préoccupations absorbent les esprits, mais toujours est-il que l'affaire Poussin n'a pas causé de bien grandes inquiétudes à Paris."

RIO JANEIRO.—Des nouvelles de Rio Janeiro jusqu'au 11 septembre ont été reçues dernièrement à New-York. Elles ne sont pas importantes. La fête de l'indépendance de l'empire a été célébrée le 7 septembre avec la pompe accoutumée. Durant le mois d'août, 96 navires venant de ports étrangers et jaugeant un total de 21,507 tonneaux sont entrés dans le port de Rio Janeiro. Dans la même période, 79 navires représentant 25,408 tonneaux ont quitté le même port.

PORT AU PRINCE.—Le brick *Russell* est arrivé à Boston ces jours derniers avec des nouvelles de Port au Prince jusqu'au 28 septembre. On ne parlait guère dans l'île à cette époque que des titres de noblesse que conférait à droite et à gauche le nouvel empereur. Ducs, comtes et marquis pullulent dans le noir royaume. Chaque jour amène de nouvelles promotions et fait surgir de nouvelles épaulettes. Soulouque s'entoure de faste; il veut décidément imiter les souverains d'une autre couleur et d'un autre monde.

SIR JOHN FRANKLIN.

Les journaux anglais continuent à donner les nouvelles reçues par voie de Hull, des navigateurs qui ont eu dans les mers polaires quelques indices sur l'expédition de John Franklin.

Ces nouvelles sont toujours très confuses. Le propriétaire du *Truelove* écrit aux lords de l'amirauté pour leur envoyer des notes reçues de la baie de Baffin, desquelles il résulte que d'après les rapports faits par deux Esquimaux, deux navires seraient pris dans les glaces depuis quatre ans, au sud du Prince-Régent, et deux autres depuis un an, à l'est du même passage; que les deux premiers bâtiments ont fait un effort pour atteindre le cap Rennel, sans pouvoir y réussir; et qu'enfin, au mois de mars dernier, ces quatre bâtiments étaient encore dans la même position et que tout le monde se portait bien à bord.

En recevant ces informations, le capitaine Parker, du *Truelove*, aurait pris ses dispositions pour se diriger du côté du passage du Prince-Régent, ou du moins d'atteindre le détroit de Lancaster pour y prendre des informations sur l'état des localités. Partant en compagnie de l'*Advice*, capitaine Penny, il aurait, le 5 août, avancé jusqu'à la hauteur de Croker's-Bay, où un banc de glace l'aurait arrêté. Après d'inutiles efforts pour aller plus loin, il aurait mis à terre un approvisionnement de conserves, trente balles de charbon que lady Franklin avait fait mettre à son bord, à tout événement, ainsi que les lettres et papiers qu'il avait reçus de l'amirauté, et, après avoir planté sur un point élevé un mât de signaux, il aurait regagné le lieu de pêche le 17 août.

Le *Manchester-Guardian* contient, au sujet des recherches dont l'expédition du capitaine Franklin est l'objet, la note suivante sur les visions d'une somnambule de Boston:

Cette femme, dit le correspondant, ayant été mise dans l'état mesmerique, a affirmé que sir John Franklin était encore vivant, et dans une position *relativement* bonne. Il a traversé de rudes épreuves, mais il en est sorti, et il espère bien revenir dans neuf mois et demi, à moins de catastrophes nouvelles. La différence au méridien, entre le lieu où il se trouve et Bolton, est de six heures environ.

Invitée à désigner sur une carte de très petite échelle le lieu où elle voyait sir John Franklin, la somnambule a désigné le nord ouest de la baie d'Hudson.

Elle déclare toutefois que si des hommes de sir John Franklin sont avec lui, d'autres en sont séparés mais vivent encore. Elle voit sous la neige les cadavres de plusieurs d'entre eux.

Cette femme donne aussi des nouvelles de sir James Ross et de ses compagnons.

FEUILLETON.

SUITE DES

Mémoires d'Outre-Tombe

JE SUIS RAYÉ DE LA LISTE DES MINISTRES D'ÉTAT. — JE VENDS MES LIVRES ET MA VALLÉE.

J'avais résisté à la saisie de *La Monarchie selon la Charte*, pour éclairer la royauté abusée et pour soutenir la liberté de la pensée et de la presse; j'avais embrassé franchement nos institutions et j'y suis resté fidèle.

Ces tracasseries passées, je demeurai saignant des blessures qu'on m'avait faites à l'apparition de ma brochure. Je ne pris pas possession de ma carrière politique sans porter les cicatrices des coups que je reçus en entrant dans cette carrière: je m'y sentais mal, et j'y pouvais pas respirer.

Peu de temps après, une ordonnance contresignée Richelieu me raya de la liste des ministres d'État, et je fus privé d'une place réputée jusqu'alors inamovible: elle m'avait été donnée à Gand, et la pension attachée à cette place me fut retirée: la main qui avait pris Fouché me frappa.

J'ai eu l'honneur d'être dépouillé trois fois pour la légitimité: la première, pour avoir suivi les fils de saint Louis dans leur exil; la seconde, pour avoir écrit en faveur des principes de la monarchie *octroyée*; la troisième, pour m'être tu sur une loi funeste au moment que je venais de faire triompher nos armes, la campagne d'Espagne avait rendu des soldats au drapeau blanc, et si j'avais été maintenu au pouvoir, j'aurais reporté nos frontières aux rives du Rhin.

Ma nature me rendit parfaitement insensible à la perte de mes appointements, j'en fus quitte pour me remettre à pied et pour aller, les jours de pluie, en fiacre à la chambre des pairs. Dans mon équipage populaire, sous la protection des canailles qui roulaient autour de moi, je rentrai dans les droits des prolétaires dont je fais partie: du haut de mon char je dominai le train des rois.

Je fus obligé de vendre mes livres: M. Merlin les exposa à la criée, à la salle Sylvestre, rue des Bons-Enfants. Je ne gardai qu'un petit Homère grec, à la marge duquel se trouvaient des essais de traduction et des remarques écrites de ma main. Bientôt il me fallut tailler dans le vif; je demandai à M. le ministre de l'intérieur la permission de mettre en loterie ma maison de campagne: la loterie fut ouverte chez M. Denis, notaire. Il y avait quatre-vingt-dix billets à 1000 francs chaque. Les numéros ne furent point pris par les royalistes; Mme la duchesse d'Orléans, douairière, prit trois numéros; mon ami M. Lainé, ministre de l'intérieur, qui avait contresigné l'ordonnance du 5 septembre, et consenti dans le conseil à ma radiation, prit, sous un faux nom, un quatrième billet. L'argent fut rendu aux engagistes; toutefois, M. Lainé refusa de retirer ses mille francs; il les laissa au notaire pour les pauvres.

Peu de temps après, ma *Vallée d'Aulnay* fut vendue sur la place du Châtelet, comme on vend les meubles des pauvres. Je souffris beaucoup de cette vente; je m'étais attaché à mes arbres, plantés et grandis, pour ainsi dire, dans mes souvenirs. La mise à prix était de 50,000 francs; elle fut couverte par M. le vicomte de Montmorency, qui seul osa mettre une surenchère de cent francs: la *Vallée* lui resta. Il a depuis habité ma retraite: il n'est pas bon de se mêler à ma fortune.

SUITE DE MES DISCOURS EN 1817 ET 1818.

Après la publication de la *Monarchie selon la Charte* et à l'ouverture de la nouvelle session, au mois de novembre 1816, je continuai mes combats. Je fis à la chambre des pairs, dans la séance du 23 de ce mois, une proposition tendante à ce que le roi fût humblement supplié de faire examiner ce qui s'était passé aux dernières élections. La corruption et la violence du ministère dans ces dernières élections étaient flagrantes.

Dans mon opinion sur le projet de loi relatif aux finances (21 mars 1817), je m'élevai contre le titre XI de ce projet: il s'agissait des forêts de l'État que l'on prétendait affecter à la caisse d'amortissement, et dont on voulait vendre ensuite cent cinquante mille hectares. Ces forêts se composaient de trois sortes de propriétés: les anciens domaines de la couronne, quelques commanderies de l'Ordre de Malte, et le reste des biens de l'Église. Je ne sais pourquoi, même aujourd'hui, je trouve un intérêt triste dans mes paroles; elles ont quelque ressemblance avec mes Mémoires:

"N'en déplaise à ceux qui n'ont administré "que dans nos troubles, ce n'est pas le gage "matériel, c'est la morale d'un peuple qui fait "le crédit public. Les propriétaires nouveaux "feront-ils valoir les titres de leur propriété "nouvelle? on leur citera, pour les dépouiller, des héritages de neuf siècles enlevés "à leurs anciens possesseurs. Au lieu de ces "immuables patrimoines où la même famille "survivait à la race des chênes, vous aurez des "propriétés mobiles où les roseaux auront à "peine le temps de naître et de mourir avant "qu'elles aient changé de maîtres. Les foyers "cesseront d'être les gardiens des mœurs "domestiques; ils perdront leur autorité vénérable; chemins de passage ouverts à tout "venant, ils ne seront plus consacrés par le "siége de l'aïeul et par le berceau du nouveau-né.

"Pairs de France, c'est votre cause que je "plaide ici et non la mienne: je vous parle "pour l'intérêt de vos enfants; moi, je n'aurai "rien à démêler avec la postérité; je n'ai point "de fils, j'ai perdu le champ de mon père, et "quelques arbres que j'ai plantés bientôt ne seront plus à moi."

RÉUNION PIET.

Par la ressemblance des opinions, alors très vives, il s'était établi une camaraderie entre les minorités des deux chambres. La France apprenait le gouvernement représentatif: comme j'avais la sottise de le prendre à la lettre et d'en faire, à mon dam, une véritable passion, je soutenais ceux qui l'adoptaient, sans m'embarrasser s'il n'entrait pas dans leur opposition plus de motifs humains que d'amour pur comme celui que j'éprouvais pour la Charte; non que je fusse un niais, mais j'étais idolâtre de ma dame, et j'aurais traversé les flammes pour l'emporter dans mes bras. Ce fut dans cet accès de constitution que je connus M. de Villèle, en 1816. Il était plus calme, il surmontait son ardeur, il prétendait aussi conquérir la liberté; mais il en faisait le siége en règle; il ouvrait méthodiquement la tranchée; moi, je voulais enlever d'assaut la place, je grimpais à l'escalade, et j'étais souvent renversé dans le fossé.

Je rencontrai pour la première fois M. de Villèle chez madame la duchesse de Lévis. Il devint le chef de l'opposition royaliste dans la Chambre élective, comme je l'étais dans la Chambre héréditaire. Il avait pour ami son collègue M. de Corbière. Celui-ci ne le quittait plus, et l'on disait *Villèle et Corbière*, comme on dit *Oreste et Pylade*, *Euryale et Nisus*.

Entrer dans de fastidieux détails pour des personnages dont on ne saura pas le nom demain, serait d'une vanité idiote. D'obscurs et ennuyeux remuements, qu'on croit d'un intérêt immense et qui n'intéressent personne; des tripotages passés, qui n'ont déterminé aucun événement majeur, doivent être laissés à ces béats heureux, lesquels se figurent être ou avoir été l'objet de l'attention de la terre.

Il y avait pourtant des moments d'orgueil où mes démêlés avec M. de Villèle me paraissaient être à moi même les dissensions de Sylla et de Marius, de César et de Pompée. Avec les autres membres de l'opposition, nous allions assez souvent rue Thérèse, passer la soirée en délibération chez M. Piet. Nous arrivions extrêmement laids, et nous nous asseyions en rond autour d'un salon éclairé d'une lampe qui filait. Dans ce brouillard législatif, nous parlions de la loi présentée, de la motion à faire, du camarade à porter au secrétariat, à la questure, aux diverses commissions. On ratepinnait de toutes parts. Nous ne ressemblions pas mal aux assemblées des premiers fidèles, peintes par les ennemis de la foi: nous débitions les plus mauvaises nouvelles; nous disions que les affaires allaient changer de face, que Rome serait troublée par des divisions, que nos armées seraient défaites.

M. de Villèle écoutait, résumait et ne concluait point: c'était un grand aideur d'affaires; marin circonspect, il ne mettait jamais en mer pendant la tempête, et, s'il entrait avec dextérité dans un port connu, il n'aurait jamais découvert le Nouveau-Monde. Je remarquai souvent, à propos de nos discussions sur la vente des biens du clergé, que les plus chrétiens d'entre nous étaient les plus ardents à défendre les doctrines constitutionnelles. La religion est la source de la liberté; à Rome, le flamen dialis ne portait qu'un anneau creux au doigt, parce qu'un anneau plein avait quelque chose d'une chaîne; dans son vêtement et sur sa tête, le pontife de Jupiter ne devait souffrir aucun nœud.

Après la séance, M. de Villèle se retirait accompagné de M. de Corbière. J'étudiais beaucoup d'individus, j'apprenais beaucoup de choses, je m'occupais de beaucoup d'intérêts dans ces réunions: les finances, que j'ai toujours sues, l'armée, la justice, l'administration, m'initiaient à leurs éléments. Je sortais de ces conférences un peu plus homme d'État et un peu plus persuadé de la pauvreté de toute cette science. Le long de la nuit, dans mon demi-sommeil, j'apercevais les diverses attitudes des têtes chauves, les diverses expressions des figures de ces Solons peu soignés et mal accompagnés de leurs corps: c'était bien vénérable assurément; mais je préférais l'hirondelle qui me réveillait dans ma jeunesse et les Muses qui remplissaient mes songes: les rayons de l'aurore qui, frappant un cygne, faisaient tomber l'ombre de ces blancs oiseaux sur une vague d'or; le soleil levant qui m'apparaissait en Syrie dans la tige d'un palmier, comme le nid du phénix, me plaisaient mieux.

LE CONSERVATEUR.

Je sentais que mes combats de tribune dans une Chambre fermée, et au milieu d'une assemblée qui m'était peu favorable, restaient inutiles à la victoire, et qu'il me fallait avoir une autre arme. La censure étant établie sur les feuilles périodiques quotidiennes, je ne pouvais remplir mon dessein qu'au moyen d'une *feuille libre*, semi-quotidienne, à l'aide de laquelle j'attaquerais à la fois le *système des ministres* et les opinions de l'extrême gauche exprimées dans la *Minerve* par M. Étienne. J'étais à Noisiel, chez madame la duchesse de Lévis, dans l'été de 1818, lorsque mon libraire, M. Lenormant, vint me voir. Je lui fis part de l'idée qui m'occupait; il prit feu, s'offrit à courir tous les risques et se chargea de tous les frais. Je parlai à mes amis, je leur demandai s'ils voulaient s'associer: ils y consentirent, et le journal ne tarda pas à paraître sous le nom de *Conservateur*.

La révolution opérée par ce journal fut inouïe: en France il changea la majorité dans les Chambres; à l'étranger il transforma l'esprit des cabinets.

Ainsi les royalistes me durent l'avantage de sortir du néant dans lequel ils étaient tombés auprès des peuples et des rois. Je mis la plume à la main aux plus grandes familles de France. J'affublai en journalistes les Montmorency et les Lévis; je convoquai l'arrière-ban; je fis marcher la féodalité au secours de la liberté de la presse. J'avais réuni les hommes les plus éclatants du parti royaliste, MM. de Villèle, de Corbière, de Vitrolles, de Castelbajac, &c. Je ne pouvais m'empêcher de bénir la Providence toutes les fois que j'étendais la robe rouge d'un prince de l'Église sur le *Conservateur* pour lui servir de couverture, et que j'avais le plaisir de lire un article signé en toutes lettres *le cardinal de la Luzerne*. Mais il arriva qu'après avoir mené mes chevaliers à la croisade constitutionnelle, aussitôt qu'ils eurent conquis le pouvoir par la délivrance de la liberté qu'aussitôt qu'ils furent devenus princes d'Édesse, d'Antioche, de Damas, ils s'enfermèrent dans leurs nouveaux États avec Léonore d'Aquitaine, et me laissèrent me morfondre au pied de Jérusalem, dont les infidèles avaient repris le saint tombeau.

Ma polémique commença dans le *Conservateur*, et dura depuis 1818 jusqu'en 1820, c'est-à-dire jusqu'au rétablissement de la censure dont le prétexte fut la mort du duc de Berri. A cette première époque de ma polémique, je culbutai l'ancien ministère et fis entrer M. de Villèle au pouvoir.

Après 1824, quand je repris la plume dans des brochures et dans le *Journal des Débats*, les positions étaient changées. Que m'importaient pourtant ces futiles misères, à moi qui n'ai jamais cru au temps où je vivais, à moi qui appartenais au passé, à moi, sans foi dans les rois, sans conviction à l'égard des peuples, à moi qui ne me suis jamais soucié de rien, excepté des songes, à condition encore qu'ils ne durent qu'une nuit!

Le premier article du *Conservateur* peint la position des choses au moment où je descendis dans la lice. Pendant les deux années que dura ce journal, j'eus successivement à traiter des accidents du jour et à examiner des intérêts considérables. J'eus occasion de relever les lâchetés de cette *correspondance privée* que la police de Paris publiait à Londres. Ces *correspondances privées* pouvaient calomnier, mais elles ne pouvaient déshonorer: ce qui est vil n'a pas le pouvoir d'avilir; l'honneur seul peut infliger le déshonneur. "Calomniateurs anonymes, disais-je, ayez le courage de dire qui vous êtes, un peu de honte est bientôt passée, ajoutez votre nom à vos articles, ce ne sera qu'un mot [illegible] de plus."

Je me moquais quelquefois des ministres, et je donnais cours à ce penchant ironique que j'ai toujours reproché en moi.

Enfin, sous la date du 5 décembre 1818, le *Conservateur* contenait un article sérieux sur la morale des intérêts et sur celle des devoirs: c'est de cet article, qui fit du bruit, qu'est venue la phraséologie des *intérêts moraux* et des *intérêts matériels* mise d'abord en avant par moi, adoptée ensuite par tout le monde. Le voici fort abrégé; il s'élève au-dessus de la portée d'un journal, et c'est un de mes ouvrages auquel ma raison attache quelque valeur. Il n'a point vieilli, parce que les idées qu'il renferme sont de tous les temps.

CHATEAUBRIAND

(*A continuer.*)

Est décédée hier à une heure P. M., Mme veuve Étienne SARGENTON, âgée de soixante dix-huit ans. Ses amis et connaissances et ceux des familles L. Eyma et Fils de Fuentes sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, à quatre heures et demie précises. Le convoi partira de sa dernière demeure, rue Dauphine, No. 281, entre St-Philippe et Ursulines.

Décédé hier matin, à 8 heures, E. LAVENÈRE, âgé de 50 ans, natif de Tarbes. Ses amis et connaissances sont invités à son enterrement, qui aura lieu cet après-midi, à 4 heures P. M. sans autres invitations. Son corps est exposé encoignure Français et Casacalvo.

COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLÉANS.

MARDI SOIR, 6 NOVEMBRE 1849.

Le marché n'a pas varié. Les ventes de la journée ont été de 3,000 balles.

Le marché au sucre est le même; les ventes ont été de 180 boucauts. Environ 400 barils mélasse ont été vendus à 23 cts le gallon.

Le marché à la farine n'a pas varié. Quelques ventes de maïs ont eu lieu à 54 et 53 cts le gallon.

Les provisions sont lourdes.

Le change est le même.

☞ Nous sommes priés d'appeler l'attention des marchands sur la grande vente de deux chargements de produits de l'Ouest en partie avarié à bord des chalands. Ces marchandises seront offertes à l'encan aujourd'hui à 10 heures, sur la Levée, par MM. Morphy & Nevius.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

—EXPÉDIÉS.—

Navire Vicksburg, Berry, pr New-York.
Barque Nehemiah Rich, Carlton, pr San Francisco.
Brick Tito, Radovich, pr Vera Cruz.
Josephus, Pitcher, pr Savannah.

—ARRIVÉS.—

Steamship Fashion, Baker, de Key West.
Navire Leonidas, Jordan, de Boston.
Carnatic, Havereaux, de Liverpool.
Macedonia, Snow, de Naples.
Clifton, Ingersoll, de New-York.
Joseph Badger, Skolfield, de Liverpool.
Wm D Sewel, Jacks, de Liverpool.
Waldron, Moore, de Boston.
Barque Russia, Orr, de Newport, (Wales).
Hansa, Shulte, de Bordeaux.
Virginia, Boush, de Norfolk.
Telegraph, Crockett, de New-York.
Brick Hope, Pierce, de Rotterdam.
P R Hickburn, Colerom, de Boston.
Goelette American, Maloney, de Tampa Bay.

—STEAMERS—

Duck River, Applegate, de Shreveport.
Gant, Moore, de la Rivière Ouachita.
Mary Foley, Dalferes, de Donaldsonville.
Eliska, Landry, de Baton Rouge.
Albatross, Lillard, de Cincinnati.
Princess, Fairchild, de Bayou Sara.
Montana, Larrue, de Balize.
Anna, Hinkley, de Washington.
Latona, Hunt, de Yazoo City.
Osceola, Hill, de St Louis.

Au bas du fleuve et montant.

Navires Silas Holmes, Damascus, et un autre navire—nom inconnu.

—MEMORANDA.—

Le capitaine Ingersoll, du navire Clifton rapporte qu'il a rencontré le navire Damascus, de Baltimore, allant à la Nlle Orléans.

Chargement de la barque Hansa, venant de Bordeaux.

105 barriques, 20 demi do et 200 caisses G M Lucas—136 barriques vin, 3 do eau de vie, 70 caisses fruits à l'eau de vie A Lauge—70 barriques, 60 pipes, eau de vie P Fonbeny—40 barriques vin, 17 pipes eau de vie, 27 caisses fruits à l'eau de vie et bouchons, Duran Queyrouze & Co—226 barriques vin, 15 demi et 15 quarts pipes eau de vie, 101 boîtes et caisses J & J Tardos—2 barils et 9 caisses vin Henderson & Gaines—80 barriques do Loison & Sylvestre—34 barils et 200 caisses vin, 50 caisses fruits à l'eau de vie R Cahuzac—60 do sardines Locreilho & Co—20 barriques vin Pouget fils—12 barriques et 60 barils do T Pinet—10 barils eau de vie, 108 caisses vin V Maignan—38 barils eau de vie A Carrière—12 barriques vin, 18 barils, vinaigre D Williams—36 barils do Boyer Frères—16 barriques vin Lacroix fils—16 colis marchandises Cusach—32 barriques et caisses vin, 19 barils eau de vie, 130 colis marchandises Vredenburg & Co—36 colis do C Koch—9 do J Rollet—4 do R D Panis—44 barriques vin, 67 colis marchandises—Loreithe & Co—47 do Duntze & Iken—50 barriques & 96 caisses vin, 27 barils eau de vie—5 colis marchandises à ordre.

LIGNE DE CUNARD.

D'ANGLETERRE.

Cambria, pour New-York..........le 27 Octobre

D'AMÉRIQUE.

Cambria, de New-York..........le 21 Novembre

$5 de récompense.

PERDU— Un chien à rate, anglais, poils longs, tacheté, les quatre pattes couleur feu, et deux taches de feu au-dessus des yeux. La récompense sus-dite sera donnée à celui qui le ramènera chez Hypolite Labon, barbier, encoignure Chartres et Conti. 7 nov—3

A VENDRE OU A LOUER.—Une maison faisant le coin des rues Royale et Hôpital, Nos 332 et 88.

Aussi à vendre une négresse et son enfant de quatre ans; elle fait la cuisine américaine et française et est bonne blanchisseuse.

S'adresser au bureau de M. B. Surgi, Passage de la Bourse, entre St-Louis et Conti.

Conditions libérales. 6 nov —4f

15 BALLES couvertures françaises, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & Co, 10 oct—15. 90 rue de la Douane

Précincts	DUCLOUET	KENNER	WALKER	PLAUCHÉ	HUNT	DUPOUR	LABATUT	DAUNOY	DUNBAR	REUBE	BORDELON	LEDOUX	PREBT	DAVIS	JACKSON	LA SERE	CONRAD	BEATTY
1er	201	204	219	219	200	198	198	214	217	217	20[illegible]	218	302	222	....	....		
2d	191	194	194	197	196	201	198	186	188	189	19[illegible]	18[illegible]	223	163	....	....	196	210
3me	293	302	416	404	300	294	290	404	406	413	297	405	349	354	....	....	198	190
4me	407	413	282	285	409	415	410	274	285	286	411	275	426	261	....	....	384	415
5me	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	406	277
6me	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
7me	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
8me	414	422	388	317	415	422	419	310	313	308	417	304	399	337	402	314	....	....
9me	108	119	183	178	113	112	110	173	174	176	117	170	153	137	111	174	....	....
10me	265	263	180	180	259	272	275	178	171	166	271	173	255	185	245	194	....	....
11me	293	292	233	235	259	301	304	224	215	211	291	225	219	291	236	282	....	....
12me	237	237	300	300	229	290	239	297	294	296	237	294	242	291	222	306	....	....
13me	522	524	395	390	490	498	329	330	375	552	522	349	377	547	332	576	....	....
14me	114	148	149	149	115	155	154	149	141	141	149	154	134	159	129	165	....	....
15me	271	280	248	243	270	283	277	237	228	239	271	230	256	260	257	261	....	....
16me	40	40	45	45	40	40	41	44	45	48	37	46	41	41	40	45	....	....
17me	29	29	30	30	28	28	28	30	30	30	29	28	22	36	27	30	....	....
18me	155	155	311	309	146	150	124	311	305	316	151	235	143	316	148	304	....	....
19me	39	40	36	36	38	41	37	32	32	36	40	33	34	42	38	36	....	....
20me	136	137	154	159	131	135	130	153	158	153	136	147	120	170	126	160	....	....
21me	60	60	41	41	59	58	59	48	41	41	58	43	51	50	51	45	....	....
ALGER...	66	66	189	188	....	....		....	....	....	65	188	61	194	....	....	53	189
TOTAL....	3441	3916	3917	3909	3727	3812	3622	3618	3612	3806	3897	3806	3718	4636	2361	2992	1131	1281

☞ La barque HANSA venant de Bordeaux, est en déchargement vis-à-vis la rue du Quartier; les consignataires sont requis de faire prendre livraison de leurs marchandises sur la Levée, les marchandises dont les permis n'ont point été obtenus dans le délai de cinq jours seront envoyées dans les magasins publics aux frais et risques des consignataires. G. M. LUCAS, 30, Bienville. 7 nov—4f

☞ Le capitaine et le consignataire de la barque HANSA, de Lubeck, ne seront responsables d'aucunes dettes contractées par l'équipage du dit navire. G. M. LUCAS, 30, Bienville. 7 nov—4f

☞ Le paquebot CLIFTON, capitaine Ingersoll est en déchargement vis-à-vis la rue St Joseph. Les consignataires sont requis de faire recevoir leurs marchandises, dans le cas contraire, elles seront emmagasinées à leurs frais et risques. J. W. STANTON, 7nov Encoignure Magasins et Lafayette.

☞ Le brick suédois AMERIKA, capitaine Stephanson, de Bordeaux, est en déchargement vis-à-vis de la rue du Quartier. Les consignataires sont requis de faire leurs entrées en douane dans le délai de cinq jours, sans quoi leurs marchandises seront envoyées aux magasins de la douane à leurs frais et risques. B. TALAMON, 6 nov 192 et 196, rue Royale.

☞ Ni le capitaine ni le consignataire du brick suédois AMERIKA, capitaine Stephanson, ne seront responsables pour aucune dette contractée par l'équipage. B. TALAMON, 6 nov 192 et 196, rue Royale.

☞ M. Soler, consignataire d'une caisse marquée G. par le navire Cromwell, arrivé du Havre, est prié de passer au bureau du soussigné et d'en prendre livraison. L. H. GALE. 6 nov No 93, rue de la Commune

☞ Le navire JOHN BARING, capitaine Watson, de New York, est en déchargement vis-à-vis le marché aux légumes, les consignataires sont invités à venir recevoir leurs marchandises sur la Levée, dans le cas contraire elles seront emmagasinées à leurs frais et risques. J. W. STANTON & Co, 3nov Encoig. Magasins et Lafayette.

☞ Les consignataires [illegible] par le navire JOHN BARING de New York, [illegible] 30 balles sacs en pièce [illegible] J. W. STANTON & Co. 3nov Encoig. Magasins et Lafayette.

Mlle. DUTUIT MODISTE EN ROBES, Encoignure Bourbon et St Louis. [illegible]

FREDERIC TAUFFROID, No 81, rue de Chartres. A l'honneur de prévenir les dames de cette ville [illegible]

A VENDRE en débarquement du navire Hansa, de Bordeaux: 40 barriques vin rouge bon ordinaire. Par POUGET Fils. 7nov 19 rue Conti, entre Chartres et Levée.

A VENDRE en débarquement du navire Amerika, de Bordeaux: 20 barriques vin rouge bon ordinaire, 31 do do supérieur pour famille, 75 barils vin blanc Haut Sauterne, 150 caisses cerises à l'eau de vie nouvelle récolte; 20 do abricots do do do, 40 do fruits assortis do do, 100 caisses absinthe, de la marque [illegible], Brunetou & Co; 20 quarts [illegible] eau de vie Cognac, par POUGET Fils. 7 nov 19 rue Conti, entre Chartres et Levée.

EN débarquement du navire Amerika, venant de Bordeaux: 50 barriques vin rouge Montferrand, 5 quarts pipes eau de vie Castillon 1825, 5 do do do 1845, et à vendre par A. CARRIERE, 25 Vieille Levée

CERISES à l'eau de vie—50 caisses nouvelle récolte, en déchargement du navire Hansa, de Bordeaux, à vendre par RAYMOND CAHUZAC, 34, Vieille Levée. 7 nov

VIN ROUGE—200 caisses à cachets et étiquettes, en déchargement du navire Hansa, de Bordeaux et à vendre par RAYMOND CAHUZAC, 34, Vieille Levée. 7 nov

VIN ROUGE—23 barriques en déchargement du navire Hansa, de Bordeaux, à vendre par RAYMOND CAHUZAC, 34, Vieille Levée. 7 nov

A VENDRE par le soussigné, en débarquement de la barque Hansa, venant de Bordeaux: 125 barriques vin rouge, 20 1/2 barriques vin blanc, Haut Sauterne, 1846, 60 caisses vin do do, 150 caisses vin rouge. G. M. LUCAS, 30, Bienville. 7 nov—30f

EN douane et magasin, de directes importations, 400 demi, quarts et huitièmes eau de vie des marques suivantes: Pinet Castillon & Co, Cognac; A. Moreau; United Proprietors—La Rochelle. Un choix de vins de Bordeaux, blanc et rouge, des 1ers crus, en barriques, barils et caisses; Liqueurs assorties, Fruits à l'eau de vie; Champagne; Bouchons, dames-jeannes, &c. THOMAS PINET & Co, 123, rue Royale. 7nov

LES soussignés offrent à vendre en débarquement de l'Hansa, de Bordeaux: 12 barriques vin rouge bonne qualité; 60 demi barriques vin blanc Sauterne. THOMAS PINET & Co, 123, rue Royale. 7 nov

VINS DE BORDEAUX—300 barriques vin St Emilion 1846; 31 do do Medoc; 165 caisses do Haut Talence 1846; 15 demi pipes cognac Maglory 1834; En débarquement du navire Hansa, et à vendre par J. & J. TARDOS, 31, Vieille Levée. 7 nov

FOIN—100 balles du nord en déchargement du navire Clifton et à vendre par J. W. STANTON & Co, Encoignure Magasins et Lafayette. 7nov

GIN DE HOLLANDE—10 demi pipes gin, marque Schiedam Anchor: En débarquement du navire Hope, de Rotterdam, et à vendre par J. & J. TARDOS, 31, Vieille Levée. 7 nov

FROMAGES (tête de Maure)—45 douzaines, à vendre par J. & J. TARDOS, 31, Vieille Levée. 7 nov

CHAMPAGNE—500 paniers champagne, qualité supérieure; En débarquement du navire Narragansett, et à vendre par J. & J. TARDOS, 31, Vieille Levée. 7 nov

A VENDRE—A livrer, sur le navire Austerlitz, du Havre: 500 dames-jeannes françaises de 5 gallons; 400 do do 3 do; 400 do do 1 do; 200 do do 2 do; 2 tonneaux fromage gruyère, 25 caisses fromage Hollande croûte rouge. DOMINIQUE LANATA, 9 et 10, rue Jefferson. 6 nov

MAQUEREAUX—950 barils maquereaux Nos. 1 2 et 3, à vendre par H. A. NORCROSS & Co, En liquidation, 68, Magasins. 6 nov

MORUE—200 caisses, à vendre par H. A. NORCROSS & Co, En liquidation, 68, Magasins. 6 nov

HARENGS—150 caisses, à vendre par H. A. NORCROSS & Co, En liquidation, 68, Magasins. 6 nov

SAUMONS—50 barillets et demi barillets saumons, à vendre par H. A. NORCROSS & Co, En liquidation, 68, Magasins. 6 nov

SALERATUS—100 barriques et barils, à vendre par H. A. NORCROSS & Co, En liquidation, 68, Magasins. 6 nov

THE—1,000 colis thé fin, à vendre par H. A. NORCROSS & Co, En liquidation, 68, Magasins. 6 nov

SUCRE—50 barils de sucre écrasé en poudre et raffiné, à vendre par H. A. NORCROSS & Co, En liquidation, 68, des Magasins. 6 nov

CIGARES DE LA HAVANE—Un grand assortiment des meilleures marques, telles que Figaro, Puntualidad, Diadema, Garantizada, Palma Celebrada, Sevillana, Conquista de Mexico. A vendre par J. N. RICULFI & Co, 17, rue Commune. 5 nov

CIGARES Principe de la [illegible] du steamboat, à vendre par J. N. RICULFI & Co, 17, rue Commune. 5 nov

SUCRE RAFINE—175 colis sucre en pain écrasé et en poudre, en déchargement du navire Edgard, de New-York, et à vendre par TROISGROS & LAMPRE, 26, Vieille Levée. 5 nov

AMANDES SANS COQUES—En déchargement, et à vendre par TROISGROS & LAMPRE, 26, Vieille Levée. 5 nov

RIZ DE LA CAROLINE—50 boucauts qualité supérieure, de la dernière récolte, en débarquement de la barque Harriet & Martha, à vendre par B. VALLS, 37 rue Commune. 5 nov

PRUNES SECHES—60 caisses grand modèle, en magasin et à vendre par A. CARRIERE, 25, Vieille-Levée. 22 oct

Compagnie D'ASSURANCE MUTUELLE DES MARCHANDS ET PLANTEURS. Fond permanent par acte d'incorporation $200,000. DIRECTEURS: Wm. Laughlin, C. S. Cutter, Cuthbert Bullitt, Geo. L. Van [illegible], Wm M. Goodrich, Gg Szymanski, Elliot Robbins, C. A. Bulkley, Peter Marcy, Wm H. Patteson, Kendall Dunbar, Wm Christy, Samuel Jamison, Charles Pride. Wm. LAUGHLIN, Président. CUTHBERT BULLITT, Vice-président. JOS. NASH Actuary. EDW. RAWLY, Solliciteur. Wm CHRISTY, notaire. JAMES JONES, M. D., A. H. CENAS, M. D., Médecins.

La Compagnie des Marchands et Planteurs ayant un fond souscrit en espèces et billets parfaitement garantis et suffisant pour toutes les exigences, est prête à recevoir des demandes et à prendre des assurances contre l'incendie, les risques de Mer et des fleuves et sur la vie des blancs ou des esclaves, à son bureau, encoignure des rues Natchez et Camp.

Cette compagnie est établie sur le principe d'Assurance Mutuelle, de sorte que chaque assuré devient intéressé à son succès et participe aux profits réalisés, qui sont payables en espèces au lieu de coupons. 5 nov—1 an

Magasin de Chemises et Articles pour hommes. ISAAC HART. No. 15, rue du Camp. Près la Banque de Cité.

JE viens de recevoir par les derniers arrivages [illegible] l'assortiment le plus considérable [illegible] de CHEMISES ET ARTICLES DE TOUS GENRES POUR HOMMES, sur lesquels j'appelle [illegible]

Chemises en Toile. [illegible]

Chemises en Jaconat et Coton. [illegible]

Chemises en couleur. [illegible]

Gilets de peau et caleçons en coton soie et mérinos. [illegible]

Articles divers. Gants Jouvin en chevreau, gants en soie, en laine, en daim et autres genres. Cravates et Echarpes les plus riches et à la mode. [illegible] Bretelles. Robes de chambre [illegible] Peignoirs [illegible] Bonnets de nuit, [illegible] cravates. Bonneterie [illegible] ISAAC HART, 15, rue du Camp. 5nov—3em

BUREAU DE LA PRESSE A COTON DE LA LEVÉE. L'ASSEMBLÉE annuelle des actionnaires de cette Compagnie aura lieu à son bureau, lundi 12 courant, à quatre heures P. M. P. J. FORSTALL, Secrétaire. 6 nov—6

AVIS—Le soussigné ayant vu un avis publié dans l'Abeille et le Bulletin, annonçant une dissolution de société de la maison W. F. Hyde & G. W. Moss, informe le public que le dit avis ayant été fait au détriment et sans le consentement du propriétaire, est [illegible] nul et non avenu. W. F. HYDE. 6 nov—2

ON demande immédiatement un navire au Bassin pour porter 30 ou 40,000 briques à Barataria. On paiera [illegible] fret à un navire convenable, s'adresser à JUAN Y. DE LOANA, 47, rue Bienville. 6 nov

D. BEAUVALET. IMPORTATEUR de marchandises françaises, a transporté son magasin rue de Chartres, No. [illegible] au No. 86, de la même rue, entre les rues Bienville et Conti.

Il vient de recevoir par les navires Brunswick et Sharon, et en débarquement des navires Vesta et Narragansett, un assortiment complet d'articles de modes, consistant en rubans de satin et gros de Naples, fleurs artificielles de tous les genres, mantelets, bonnets, cols, [illegible], soieries, tulle, crêpe, gaze, mousselines, broderies, passementeries, franges, etc. etc. 6 nov—1m

AVIS—Une personne d'un certain âge parlant le français, trouverait à surveiller un ménage et soigner des enfants. S'adresser au No 84, rue Chartres. Il est inutile de se présenter sans de bonnes recommandations. 6 nov—3f

A VENDRE en débarquement du navire Narragansett, venant du Havre. 40 caisses absinthe suisse de la marque Ed. Pernod, 12 do kirsch do do; 40 do absinthe, marque Verrin et Lecoultre, 20 do do do Berthoud fils; 4 tonneaux véritables fromages Gruyère, 2 barils do du Echabziger. Ayant droit au drawback: 130 caisses absinthe, marque C. F. Berger, 40 do kirsch do do. A vendre par J. N. CURIEN, No 25, rue Condé. 6 nov—4

LES soussignés préviennent le public que leur Bazar Louisianais a été transféré du No. 54, rue Conde, au No. 98, rue de Chartres, encoignure Conti, où ils tiendront constamment une grande variété d'articles de fantaisie et mercerie.

En attendant la Vesta et le [illegible], du Havre, ils ont reçu par la Créole, entre autres articles: Voitures pour enfants, à 4 roues, ressorts en acier; Calèches 4 places, cabriolets do; Chevaux à mécanique; Laine à broder, grand assortiment; Modèles do grande variété de Paris et Berlin; Métiers do à pieds et sans, en palissandre et merisier; Boucles en acier, nacre et galvanisé, pr ceinture; Toilettes papier mâché, très riches. Bourses et sacs, fournitures pour do; Broches et bracelets; foulards; Bois cordonnet; do [illegible]; Rubans; ceintures; plumeaux, etc, etc. M. VIDAL & Co. 6 nov

A VENDRE en débarquement du navire Amerika, venant de Bordeaux: 40 barriques vin rouge St Julien; 90 barils vin blanc Haut Sauterne; 6 caisses champignons secs, par N. DUDOUYT, 13 rue Toulouse. 6 nov

A VENDRE en magasin d'importation antérieure: 100 barriques vin St Estèphe; 50 barriques vin rouge St Julien; 25 do do Château Margaux; 200 barils vin blanc vieux Haut Sauterne; 400 caisses vin rouge diverses marques, 200 caisses vin blanc Haut Sauterne; 150 do absinthe Sauvageol, Brunetou & Co; 50 do do Yersin & Lecoultre; 50 do do Edouard Pernaud; 50 do do Berthoud fils; 30 do kirsch, Sauvageol & Brunetou; 100 do fruits, abricots, prunes et cerises, 4 boucauts ficelle en petites pelottes; 50 futailles cognac diverses marques et qualités, 15 barils madère de Marseille; 6 caisses feutres pour doublage de navire, à vendre par N. DUDOUYT, 13 rue Toulouse. 6 nov

SARDINES à l'huile de la nouvelle pêche—3,500 demi boites sardines à l'huile de la marque bien connue B. Guilloux, en débarquement du navire Narragansett, venant du Havre, à vendre par AUGUSTE MOLIER, 90 rue St-Louis. 6 nov—6

EN débarquement du brick Amerika, capitaine Stephanson, de Bordeaux: 10 quarts pipes vieille eau de-vie, H Sutton 1831; 10 do do do do J. B. Clerc 1832; 5 do do do do Martellon 1835; 20 barriques vin rouge Macau Medoc; 24 do do St-Estèphe do; 20 do do Pauillac do; 12 do do St-Julien do; 10 do do Cantenac do; 20 do vin blanc Haut Sauterne; 10 barils do do do. A vendre par B. TALAMON, 192 et 196, rue Royale. 6 nov

AMANDES—50 caisses amandes douces nouvelles, en débarquement et à vendre par RAYMOND CAHUZAC, 34, Vieille Levée. 6nov

CAFE DE LA HAVANE—133 sacs café en débarquement du brick Salvador, à vendre par RAYMOND CAHUZAC, 34, Vieille Levée. 6nov

A VENDRE—A livrer, sur le navire Mehemet Ali, de Bordeaux: 100 barriques vin [illegible] de Marseille; 50 caisses eau verte. DOMINIQUE LANATA, 9 et 10, rue Jefferson. 6 nov

AMANDES—100 caisses amandes sans coques à vendre par TROISGROS & LAMPRE, 26, Vieille Levée. 26 sept

BERNARD TURPIN, Encanteur. Rue de la Vieille Levée No 20. 13 sept—1an

CAFÉ de la Havane—50 sacs en débarquement du brick Tito, à vendre par B. VALLS, 37, rue Commune. 30oct

INSTITUTION DE MLLE. A. LAINÉ. Pensionnat et Externat de Demoiselles, Rue Royale, 200, Entre St. Philippe et Ursulines.

CETTE maison d'éducation s'ouvrira le 5 novembre courant. Le local est vaste, aéré et distribué avec ordre.

Mlle A. Lainé, Directrice de l'Institution, et connue en Louisiane, dans l'enseignement, depuis plus de douze années, a choisi pour coopérer à son œuvre, des professeurs habiles et estimés.

La langue anglaise devenant chaque jour plus indispensable, sera l'objet des soins les plus assidus de la part des professeurs chargés de l'enseignement.

Les classes générales de français seront faites par Mlle A. Lainé.

Toutes les branches de l'enseignement seront également bien conduites et scrupuleusement surveillées.

La musique, le chant, le dessin et la peinture seront enseignés par des dames spécialement attachées à l'Institution.

L'instruction religieuse sera dirigée avec la plus sévère attention. Un ecclésiastique approuvé par Mgr l'Evêque aura cette direction importante.

Mlle A. Lainé invite les familles à vouloir bien visiter son établissement, pour qu'elles se rendent compte par elles mêmes des soins apportés, à l'avance, au bien être général des élèves qui lui seront confiées. 2nov—6m

LYCÉE FRANKLIN, Rue Royale, (encoignure Hôpital). LE soussigné a l'honneur d'informer les parents, qu'à partir du [illegible] novembre 1849, les classes d'anglais et de la [illegible] seront confiées au docteur Oliphant, gradué au collège Amherst, Mass.

Le Dr. [illegible] attaché d'une manière permanente au Lycée, [illegible] tout son temps sera dévoué à l'intérêt et à l'avancement des élèves qui suivent les cours de cette institution.

Les classes de mathématiques seront, comme par le passé, faites par le soussigné.

Les classes françaises continueront pareillement à être confiées à M. Lellesque, [illegible] depuis trois ans dans cette institution.

Nous croyons [illegible] que les arrangements [illegible] le patronage des parents éclairés. LEWIS ELKIN Principal. 2 nov—1m

LA société qui existait sous la raison M. L. Dawson & Co., est ce jour dissoute par consentement mutuel. Les affaires de la dite société seront réglées par les successeurs, F. POULTNEY, COLLINS & MASSEY. M. L. DAWSON, CHARLES W. POULTNEY, WM. WYNNE WISTER. Philadelphie, 1 octobre 1849. 3 nov—1m

SOCIÉTÉ—Les soussignés ayant acheté l'intérêt de M. L. Dawson & Co., continueront les affaires de brasserie sous la raison POULTNEY, COLLINS & MASSEY, à Philadelphie, et MASSEY, POULTNEY & COLLINS, à la Nouvelle-Orléans. CHARLES W. POULTNEY, F. COLLINS, WILLIAM MASSEY. Philadelphie, 4 octobre 1849. 3 nov—1m

LE soussigné ayant formé une société [illegible] WILLIAM MASSEY. 3 nov—1m

LE soussigné ayant acheté le commerce de vente de bière en bouteille de William Massey, 21, rue Bienville, continuera au même endroit, le même genre d'affaire, et il tiendra toujours en main un approvisionnement de Porter, Ale et Cidre des meilleures qualités. Il sollicite en cette circonstance le patronage qui a été accordé à son prédécesseur. N. MARATCHE. 3 nov—1m

F. A. GONZALES. Magasin de Fourrage, encoignure Enghien et Casacalvo. FOIN, maïs, avoine, son, à vendre au plus bas prix du marché. 3 nov—1m

AVIS EST PAR LE PRÉSENT DONNÉ par les Assesseurs des Taxes d'Etat pour les 4me, 5me et 6me districts de la municipalité No Un, paroisse d'Orléans, qu'ils ont achevé les rôles d'assessement pour l'année 1849 et qu'ils seront déposés au bureau du Recorder où ils pourront être examinés. J. U. CHEVALIER, GASTON BERTUS. 3 nov—15 Assesseurs d'Etat, 1re municipalité

BUREAU DU SECRÉTAIRE DE LA MUNICIPALITÉ NO. UN. LES RÔLES D'ASSESSEMENTS sus-mentionnés sont déposés en ce bureau où ils seront visibles tous les jours (dimanche excepté), depuis 9 h. A. M. jusqu'à 3 heures P. M. pendant trente jours à partir de ce jour. Pour le Recorder, JH. REYNES, Secrétaire. 3 nov—15

CONSULAT DE FRANCE. LA Chancellerie du consulat de France a été transférée provisoirement à l'encoignure des rues St-Anne et St-Claude—Entrée par la rue St Claude. 31oct—

M. A. V. ROGER a transporté son office au No 222, rue Bienville. Les personnes qui lui doivent sont priées de venir régler avec lui le plus tôt possible. 2 nov—6f

MORUE—10 demi tambours et 200 caisses en débarquement des navires Anna Rich, J. B. Wales et Western Star, à vendre par E. J. HART & Co, 79, rue Tchoupitoulas. 31oct

A VENDRE. DEUX magasins de groceries dans les meilleures parties de la 1re municipalité, ensemble avec le bail, les marchandises et l'installation. Ils font maintenant d'excellentes affaires et seront vendus à de bons acheteurs à des conditions avantageuses. S'adresser à J. M. D. au bureau de ce journal. 31 oct—1m

A LOUER—Le premier et le second étages du magasin No. 21, rue St-Charles, dernièrement occupés par Kirkman & Hornsby. S'adresser à AUG. MOLIER, 90, rue St-Louis. 5nov

Couvertures de Z. Granier, à prix réduits. LES soussignés ayant reçu ordre de M. Z. Granier, de clore toutes les couvertures qu'ils ont en mains, ont l'honneur de prévenir Messieurs les habitants et négociants qu'à dater de ce jour ils vendront, au-dessous du cours, le peu qu'il leur restent en magasin, en lot convenable aux acheteurs. Couvertures 3 points, 1re et 2me qualités, grise et blanche. Couvertures extra fine de 3 à 14pi. H. DE GOER & RIFFLARD. 31oct

EN débarquement du brick Silenzio, capitaine Antola, venant de Gênes, et à vendre par le soussigné: 160 barriques vin Marseille, de Bergasse, 1re qualité. 1600 paniers huile de [illegible], de 24 onces. 750 caisses vermicelle contenant 25 liv. chaque. 750 do macaroni, de 25 livres chaque. 25 do [illegible] bien frais. 25 jarres d'amandes sans coques. 500 caisses de limon frais. 400 do cerises de Nice. DOMINIQUE LANATA, 9 et 10 rue Jefferson. 31 oct

GIET, Cuisinier, Rotisseur Français, Rue Toulouse, No 85. A l'honneur de prévenir le public qu'il porte des dîners en ville et qu'il se charge d'aller faire à domicile des dîners ou soupers et les soirées. Les amateurs de bonne chère trouveront en lui un homme parfaitement compétent dans l'art culinaire. Il confectionne les pâtés froids de tous genres. Ses prix seront modérés. 30 oct—1m

NOUVEAUTÉS. M. J. J. SAINT-CYR a l'honneur de prévenir les dames de la Nouvelle Orléans, qu'il vient d'arriver de Paris avec un assortiment de HAUTES NOUVEAUTÉS Dont il fera l'ouverture Samedi 27 courant, au No. 271, rue Bourbon. 27oct—7f

Etienne CLAUDE, Miroitier, Encoignure Toulouse et Chartres, No. 172. REPOLIT les VIEILLES GLACES et les remet A NEUFS, étamage, encadrements, dorures en tous genres et entreprend tout ce qui concerne sa partie. Entrepôt de glaces françaises et de Belgique au plus juste prix. ☞ On prend à domicile. 18 janv—1an

RECU par les navires Brunswick et Cromwell du Havre, steamers Ohio et New-Orléans, et navires Vicksburg, Atlantic et Hero, de New-York. 1 caisse ruban façonné; 2 do bas coton français, grands; 2 do indiennes françaises, nouveautés; 1 do bas flanelle; 1 do pèlerines; 1 do mouchoirs batiste; 2 do damassé coton; 3 do mouchoirs madras; 1 do coutisse fil blanc; 1 do [illegible]; 1 do Andrinople; 1 do Linon; 2 do [illegible] noirs, moire et façonnée; 10 balles cotonnades françaises; 1 do alpacas brochés et changeants; 2 do couvertures. Et un grand assortiment de marchandises sèches étrangères et du pays, à vendre par L. HAAS, 47, rue de Chartres. 30oct

BLANC DE BALEINE—200 caisses New Bedford, marque J. Howland Junior & Co, en déchargement du navire Hudson, à vendre par J. W. STANTON & Co, Encoignure Magasin et Lafayette. 30 oct

HUILE DE BALEINE—2000 gallons, en déchargement du navire Hudson, à vendre par J. W. STANTON & Co, Encoignure Magasin et Lafayette. 30 oct

CHAUX pour le reste—650 barils chaux de marbre en débarquement du Josiah Lawrence, à vendre par P. H. [illegible], 218, rue St-Louis. 27oct

Mme ETERNOD, [illegible] rue Royale, a l'honneur d'informer les dames de la Nouvelle Orléans et de la campagne qu'ayant reçu un grand assortiment de marchandises d'hiver les modes les plus nouvelles, elle fera l'ouverture de son magasin le 10 novembre prochain.

Madame [illegible] prévient les dames de sa connaissance, qu'ayant quitté son magasin de la rue de Chartres, elle est chez Mme Eternod, où elle est chargée de la confection des chapeaux et commandes. On demande des couturières. 30 oct—6

Mlle OLYMPE A l'honneur de prévenir les dames de cette ville, qu'elle fera l'ouverture de ses marchandises de modes et de grandes nouveautés, mercredi, 7 du courant.

Ayant mis un soin scrupuleux au choix de ses marchandises et s'étant attachée à concilier toutes les exigences de la mode avec le bon goût des dames de la Nouvelle Orléans, elle ose espérer qu'elles voudront bien venir visiter son magasin, No. 34, rue de Chartres, encoignure Douane. 3 nov—6

Mme NORES a l'honneur de prévenir les dames de la Nouvelle-Orléans, qu'elle vient de recevoir de Paris son assortiment de MODES et NOUVEAUTÉS et qu'elle en fera l'ouverture mardi prochain 6 courant.

Mme Norès profite de cette occasion pour remercier les dames de la Nouvelle-Orléans du bienveillant patronage qu'elles ont bien voulu lui accorder, et en sollicite la continuation. Encoignure Royale et Toulouse. 3 nov—c

Mlle SONTAG, RUE DE CHARTRES, 88, a l'honneur de prévenir les dames qu'elle a reçu un assortiment de Capotes de son goût qu'elle vendra à des prix très modérés. Elle s'occupera comme par le passé de la confection des robes. On demande des ouvrières. 2 nov—5

Mlle A. MANSUY, RUE DE CHARTRES, 60, a l'honneur de prévenir les dames de la Nouvelle-Orléans et de la campagne, qu'elle fera l'ouverture de ses nouveautés, mardi prochain, 6 novembre. 2 nov—3

Mme. LURSAN, Encoignure Bourbon et d'Orléans. PRÉVIENT les dames de la ville et de la campagne, qu'elle entre[prend] la confection des Robes, Mantelets, Manteaux [illegible], costumes pour fillettes et petits garçons, d'après les gravures des meilleurs journaux de modes et les modèles qu'elle reçoit des maisons de Paris.

On trouvera chez elle fournitures de tout genre à choisir. Passementerie en soie et argent. Ganse en or et en argent. Broderies, et autres articles de mode et de nouveauté.

Elle se charge d'exécuter toutes commandes pour la campagne, de chapeaux, robes, &c. sur les mesures suivantes: Grosseur de taille. Dessous de bras. Longueur du dos. Largeur de poitrine et Longueur de jupe, et garantit que les robes seront bien faites par d'excellentes ouvrières venues de Paris. 1ernov—☞

Mme DUBALEN a l'honneur de prévenir les dames de la Nouvelle Orléans qu'elle vient de recevoir de Paris, un assortiment des modes au dernier genre. Elle en fera l'ouverture samedi 3 du courant rue Royale 156.

Elle a reçu un assortiment de manteaux, écharpes et de manteaux [illegible]. 30 oct—10

L. BINOCHE A l'honneur de prévenir les Dames qu'il fera l'ouverture de ses marchandises d'hiver consistant en Manteaux, Mantelets, Broderies, tout genre, Châles, Soieries, Lainages, Cachemires, Articles de fantaisie &c. &c. le mardi 6 novembre, à son nouveau magasin situé à l'encoignure des rues Chartres et Douane.

Il profite de cette occasion pour annoncer qu'il vient d'ajouter à ses assortiments une quantité d'articles tels que Toiles, Corsets, Jupons, Dentelles, Ceintures et un assortiment [illegible] qu'il n'avait pas tenu jusqu'à présent. 3nov 15f

Mme. F. FRYER. Fière du premier rang où l'a placée la confiance des personnes de goût de la Louisiane, parmi les marchands et confectionneurs de nouveautés, jalouse de le conserver [illegible] voyage en Europe.

Dans ses recherches, elle a tout mis à contribution: non seulement Paris, [illegible] Lyon, St Etienne, Nancy, Tarare [illegible] l'Angleterre, la Belgique et l'Allemagne [illegible]

Mme FANNY FRYER a fixé au 31 octobre, mercredi prochain l'ouverture de [illegible] 27 oct ☞

PERDU OU ÉGARÉ. UN mandat à vue, tiré en mars dernier par M. J. B. Molaire, de la somme de cent cinquante piastres, payable par M. [illegible] Nouvelle-Orléans, à l'ordre de [illegible]. Le public est prévenu de ne pas négocier ce dit mandat, le paiement en ayant été arrêté. Nouvelle-Orléans, le 5 novembre 1849. 5 nov—10

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ. AVIS est par le présent donné que la société existant sous la raison W. F. Hyde & G. W. Moss, est dissoute. G. W. MOSS. Nouvelle-Orléans, 3 novembre 1849. 5 nov

PENSION BOURGEOISE ET CHAMBRES GARNIES, Rue Royale, 103, maison attenant à la Banque de l'Etat de la Louisiane. M. MELFI a l'honneur de prévenir le public qu'il vient d'établir dans la maison ci-dessus, une Pension Bourgeoise, française et américaine. Les familles y trouveront des appartements commodes et spacieux, une table parfaitement servie et dans le propriétaire un homme désireux de mériter leur patronage. 5nov—1m.

LES soussignés ayant acheté l'intérêt de MM. C. Sy et B. Rodriguez, dans la Boulangerie dite "United-States Bakery", les affaires seront à l'avenir conduites par nous, sous la raison de H. LEGENDRE & CO. H. LEGENDRE, J. H. DURRUTY, Associés-dirigeants. J. M. LAPEYRE, associé en commandite. No. 241, rue Julie. 1er nov—10f

DEUX Négresses blanchisseuses et couturières à louer. S'adresser à P. A. Bertrand, pharmacien, encoignure Royale et Bienville. 1nov

Université de la Louisiane.—Département Académique. Encoignure Commune et Philippa. Professeurs pour la session de 1849—50: Latin et grec, Geo C. Anthon A. M principal. Mathématiques et anglais, C. W. Sears. Classiques et anglais, W. C. Duncan A. M. Langue et littérature française, Marr Roux. Les prix varient de $4 à $10 par mois. Il y a une classe pour les enfants au-dessous de 6 ans. GEO. C. ANTHON A. M. principal. 29 oct—6m

IMPORTATION directe de la maison Oliveira & Co, de Madère— 2 pipes vieux vin de Madère "Old London. 1 do do do do 1re qualité vin de réserve. 4 do do do do choix du marché de Londres. 1 do do do do premier choix de Palhetiha. En magasin et à vendre par A. DELAMARE, 37, rue St-Louis. 29 oct

Marchandises suisses à vendre par colis. LE soussigné vient de recevoir par le navire Brunswick, du Havre— 500 douzaines mouchoirs batiste à coins brodés. 500 pièces mousseline à carreaux 4/4 et 6/4. 500 paires rideaux brodés. 500 pièces mousseline à carreaux pour rideaux. 500 douzaines mouchoirs imitation madras. FRED. BONIS, 68, rue Conti, vis-à-vis la Banque de la Louisiane, au 1er. 29 oct

OCCASION. POUR 7 piastres [tout à la fois] 1o Les Mémoires du Diable par Frédéric Soulié; 2o Les Amours de Paris par Paul Féval; 3o Quinze jours au Sinaï par Alexandre Dumas; 4o Les Mystères de Londres par Sir Francis Trolloop, 5o Les Mémoires d'un Page de la Cour Impériale par Emile Marco de St-Hilaire; 6o La Lescombat par Roger de Beauvoir; 7o Le Maçon par Michel Raymond; 8o Le Notaire de Chantilly par Léon Gozlan; 9o Le Médecin du Pecq par Léon Gozlan; 10 Le Dragon Rouge par Léon Gozlan. [illegible] poésies nouvelles. [illegible] magnifiques gravures [illegible] in 4o.

Ces ouvrages sont neufs et complets. Le dépôt n'en est que très momentané à la Nouvelle-Orléans. S'adresser au magasin rue Dauphine 117, encoignure St Louis.

A vendre aussi une belle partie de [illegible] articles de Paris, [illegible] 30oct—1m

DRAPS—[illegible] en déchargement de la barque Sultan, de Philadelphie, à vendre par EMERSON & TOURNE, [illegible] Tchoupitoulas. 2 nov

INDIENNES anglaises, convenables pour le marché mexicain. 12 balles indiennes 9/8, couleurs vives, fabriquées pour le marché mexicain. Reçu par H. H. Booty, de Liverpool, et à vendre par McDOWELL & PECK, 96, rue Gravier. 2nov

CIGARES de la Havane—En débarquement du brick Selma, de la Havane, 20 milliers cigares de la marque Flor de Cabanas; 10 do do Figaro; 10 do do Pureza; 5 do do Epoca. A vendre par LEOPOLD JEANNET, 94, rue St-Louis. 1nov

VINS—Les soussignés viennent de recevoir par les derniers arrivages de Bordeaux un bon assortiment de vin rouge et blanc, en barriques et caisses, bien recommandable pour familles. DUNTZE & IKEN, Encoignure Royale et Conti. 1 nov

EN débarquement du navire [illegible] & Welcker—400 caisses vin rouge bon ordinaire, à vendre par DUNTZE & IKEN, Encoignure Royale et Conti. 1 nov

AVIS.—Toutes les terres situées entre les plantations de MM. Lesseps et [illegible] seront vendues à l'encan à moins que les propriétaires ne les protègent soigneusement de l'inondation et du danger des hautes eaux. Par ordre du syndic du 3e district de la paroisse de Plaquemines. L. FORSYTH. 27 oct—30nov

SAUCISSONS de Lyon en débarquement du navire Brunswick, du Havre, à vendre par LOENE & FROIS, 14, rue du Canal. 3 nov

CHAPEAUX français pour hommes, en débarquement du navire Brunswick, du Havre, à vendre par LOENE & FROIS, 14, rue du Canal. 3 nov

5 piastres de récompense. PERDU mercredi dernier un chien terrier brun-jaune, avec les oreilles taillées en pointes très aiguës. Il a un collier sans nom. S'adresser au No. 44, Vieille Levée, ou au No. 8, rue des Grands-Hommes. 3 nov—4

AMUSEMENTS.

CONCERT A LA SALLE DE BAL ST LOUIS. CHARLES CONRAD REIFINGER A l'honneur d'informer le public de la Nouvelle Orléans qu'il donnera, vendredi 9 courant, un grand et unique Concert à la Salle de Bal St Louis.

Prix des billets, $2, admettant un cavalier et une dame. 5 nov

SALLE DE BAL DU GLOBE. Encoignure St Claude et St-Pierre, près du Vieux Bassin. LE propriétaire informe respectueusement ses amis et le public, que ce magnifique établissement ayant été réparé avec le plus grand soin et tout le goût possible, sera ouvert pendant l'hiver, à partir du SAMEDI 20 courant, pour où aura lieu un grand bal paré et masqué. A dater de cette époque les bals seront régulièrement ouverts tous les lundis, mercredis, jeudis et samedis.

L'orchestre sera composé des meilleurs artistes de la ville, et rien ne sera négligé pour rendre les réunions les plus agréables possible. La police y sera active et l'ordre le plus sévère sera requis. SALVADOR VIOSCA, propriétaire. WHITLOCK, directeur.

N. B.—On trouvera réuni à cet établissement un café contenant des liqueurs et vins de premier choix ainsi qu'un restaurant pourvu des friandises les plus agréables. 16 oct—☞

DR. ALPUENTE a transporté son domicile rue Conti, 153, entre Bourgogne et Remparts. 25oct—1m.

FASHIONABLE STORE. Encoignure St-Charles et Commune. J. DUCOURNAU, de retour de France, a l'honneur d'informer ses habitués et le public en général, qu'il a fait l'ouverture de ses riches nouveautés choisies par lui pendant son séjour à Paris, et reçues par les navires Tho. Wright et Creole, du Havre. Il appelle particulièrement l'attention de ses amis et des connaisseurs, sur ses habits confectionnés qui surpassent tout ce qui a été fait jusqu'à ce jour. Son stock est des mieux assortis [illegible] variés, et tout en qualité extra supérieure.

Paletots édredon, nouvelle étoffe, diverses couleurs. Habits, drap noir extra fin, Redingotes do do, Do do couleurs do, do do. Paletots do castor, do do. Do do pilote, do do. Do do sacs, édredon, diverses couleurs. Manteaux do bleu imperméables, Gilets satin noir, do armure unies, à fleurs et carreaux, Gilets soie couleurs variées, différents genres, Do velours riches, avec broderies, Do peluches façon cachemire, Do casimir noir brodés, nouveau genre. Do cachemire, couleurs assorties.

DRAPS, CASIMIRS, et articles pour gilets. Drap noir sedan extra-fin, Do bleu républicain do, Do do [illegible] do, Do do vif do, Do do de France do, Do bronze doré do, Do do olive do, Do do Albert do, Do do Isabelle do. Drap bronze armandine extra fin. Do do Amélie do, Do do oreilles d'ours do, Do do olive do, Do vert bouteille do, Do do clair do, Do do émeraude do, Do do foncé do, Do do pêcheur do, Do do invisible do, Casimir noir, unis et façonnés, Do couleurs do à raies et carreaux, Satin noir, do blanc, lamé, or et argent, pour soirées et mariages. Velours riches, unis et brodés, velours épinglé façon cachemire, [illegible] noirs et couleurs, unies, à fleurs et à carreaux, [illegible] de soie pour gilets habillés.

Un assortiment de chemises, cravates noires, écharpes satin, [illegible] gants Jouvin assortis en couleurs, [illegible] chemises de flanelle, [illegible] coton, caleçons, [illegible] parapluies noirs, verts et bleus, [illegible] en ivoire.

Il ne sera rien épargné pour être agréable à ceux qui l'honoreront de leurs visites. Les personnes qui n'auraient donné des ordres pour être exécutés à Paris sont prévenues que tout est prêt pour leur être délivré. J. DUCOURNAU. 25oct—2m Enc St-Charles & Commune

LE SOUSSIGNÉ dont l'établissement a été transporté rue du Canal, encoignure Bourbon, a l'honneur d'informer très respectueusement sa nombreuse clientèle et les dames en général, qu'il vient de recevoir de Paris un magnifique choix de marchandises, composé de tout ce que le bon goût et l'élégance ont pu créer de plus gracieux dans les maisons fréquentées par la fashion parisienne. La coupe parfaite de ses articles confectionnés, la fraîcheur des étoffes, la délicatesse des ornements, lui donnent l'assurance d'une préférence marquée par toutes les dames [illegible] d'une mise riche et distinguée.

Dans l'impossibilité d'énumérer tous les objets qui composent son assortiment, il se contente d'en citer quelques-uns, manteaux et mantelets, visites, et pelisses en satin, moire, satin de Chine, glacés de toutes couleurs, [illegible] un choix complet de mouchoirs de batiste fil, unis, à vignettes, à ourlets, à rivières, à festons, brodés avec ou sans valenciennes, de 75 cents à $60, robes [illegible]

Ayant reçu une trop forte partie de manteaux et visites, etc., ils seront vendus à des prix extrêmement doux. E. D. FANIS. Encoignure Canal et Bourbon.

N. B. Un jeune garçon américain, de 13 à 14 ans connaissant bien la ville, trouvera de l'emploi à l'établissement. 6 nov

Nouveautés—Nouveautés. GIQUEL & JAMISON, No. 6, RUE DE CHARTRES. ONT l'honneur d'informer le public ainsi que leurs amis, qu'ils viennent de recevoir par les navires Brunswick, Creole et Thomas Wright, du Havre, ainsi que par les derniers arrivages du Nord, les articles suivants, qu'ils offrent en vente: Cachemires d'Ecosse, imprimés nouveautés. Damas coton de toutes couleurs. Mousseline de laine unie, de toutes couleurs. Cachemires do do do do. Soieries noires, façonnées nouveautés. Soieries couleurs, do. Cols et pèlerines brodés, riches. Cols do valenciennes. Damas satiné blanc pour robes. Satin de toutes couleurs. Marcelines do do. Mousseline suisse brodée riche. Mouchoirs batiste brodés et unis. Gants de peau et de soie, couleurs. Ombrelles et parasols, nouveau genre. Services damassés et unis. Corsets sans coutures. Rubans velours et de soie assortis. Bas de soie unis et brodés. Crêpon de Chine, véritable. Châles crêpon de Chine et de cachemires. Entredeux et festons en mousseline, brodés. Flanelle Rogers, garantie ne pas retrecir. Toile d'Irlande et de Paris. Damassé pour table, 5/4, 6/4, 8/4 et 10/4. Toile cretonne à drap, 12/4 et 14/4. Tarlatanes unis et brodés, de toutes couleurs. Bareges brodés et unis do do. Eau de Cologne et bretelles superfines. Chemises flanelle pour hommes et dames. Mousseline à rideaux. Châles laine pour domestiques. Embrasses et passementerie pour rideaux. Chaussettes mérinos pour hommes et enfants. Couvertures Granier, 3 points, 10/4 12/4 et 14/4. Ainsi que tout grand assortiment d'articles convenable pour habitans et ménages. GIQUEL & JAMISON, No. 6 rue de Chartres. 5 nov

HENRY NOEL. Maison d'importation, rue Royale 103, attenante à la Banque de l'Etat. EN magasin et à vendre d'importations toutes récentes:—Vins ordinaires, fins et extra fins, rouges et blancs, de Bordeaux, de Bourgogne et de Champagne, cognac, eau de vie, absinthes et kirschs Suisses de la marque Pernod. Les qualités premières de ces vins et liqueurs assurent à cette nouvelle maison une clientèle nombreuse même à son début.

Marchandises Suisses. 3 balles guinghams et 3 balles mouchoirs madras.

Broderies Suisses. En débarquement du navire Le Brunswick—Deux caisses de ces articles parfaitement assorties tels que, bordures, dentelles, rivières, guirlandes à festons, bandes, broderies sur percale, mi-double et mousseline, entre-deux, robes, cols, devants de chemises brodés en batiste, et mouchoirs garnis de dentelles. 19 oct

ASSURANCE MUTUELLE DE L'UNION. 74, rue Commune, vis-à-vis la Compagnie Mutuelle du Soleil. CETTE Compagnie continue à assurer contre l'incendie, les risques maritimes et des fleuves au plus bas taux. Cette Compagnie a en sus des sécurités habituelles, données par les Compagnies mutuelles, un capital en caisse de cent mille piastres. Les bénéfices sont répartis entre les actionnaires et les assurés. Références: Maunsel White & Co, J. Corning & Co., [illegible] & Co, Geo. Foster & Co, Martin & Stockwell, Paradise, Lawrason & Co, Bell & Stubbins, R. C. Cammack, W. H. Dudley, Aaron Cohen, Samuel Bell, caissier de la banque du Canal, Bernard Pallon. JAMES H. SUYDAM, Agent. 19oct—1m

PIANOS. LE soussigné a l'honneur de prévenir MM. les Artistes et Amateurs qu'il vient de déballer de magnifiques Pianos à queue, des fabriques d'ÉRARD et de PLEYEL du dernier modèle. Aussi, un choix de Pianos picolos à cordes droites et obliques, des fabriques ci-dessus nommées, qu'il offre à vendre à des prix réduits. S'adresser chez J. FAIVRE, rue Conti, No 47. 17oct

Marchandises sèches en gros. Importation directe. LE soussigné vient de recevoir par le navire Brunswick, du Havre: 4 balles cotonnade française, bleue, extra forte; 2 caisses barèges broché, découpé, gr. nouveauté; 4 do chapeaux de soie pour hommes; 4 do mouchoirs madras; 4 do soieries assorties de qualités, couleurs; 1 do chapeaux de dames, 1 do franges [illegible]; 2 do [illegible] pour fillettes; 2 do mousselines unies; 1 do mouchoirs et pèlerines brodés; 1 do éventails coloriés et noirs; 1 do dentelle valenciennes; 1 do casquettes pour enfants; 1 do indiennes françaises; 2 do rubans unis de No. 1 à 12, façonnés; 1 do ombrelles moirées et doublées; 1 do cols et lingerie; 1 do broderie [illegible], 1 do passementerie; 1 do cachemire d'Ecosse coul., 1 do [illegible]; 2 do mouchoirs linon à vignettes [illegible]; 1 do soie noire unie, 1 do gants [illegible]. F. BONIS, 68 rue Conti, en face de la banque de la Louisiane. 27 oct

MADÈRE ET BURGUNDY PORT—[illegible] barils, à vendre par AUGUSTE MOLIER